

BILAN DE COMPÉTENCES

Accompagnement à la réflexion, démarche introspective et apports constructifs de consultants dans le cadre d'une évolution, d'une mobilité, d'une reconversion ou d'une réorientation professionnelle.

CODE CPF 202



OBJECTIFS

- Analyser les compétences personnelles et professionnelles
- Identifier les intérêts et les motivations
- Repérer les aptitudes et le potentiel
- Définir et valider un projet professionnel ou un projet de formation
- Construire un plan d'action réalisable à la fin du bilan

SALARIÉS DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

STATUT LIBÉRAL, INDÉPENDANTS, INTERMITTENTS, CHEFS D'ENTREPRISE

DEMANDEURS D'EMPLOI (PÔLE EMPLOI OU CAP EMPLOI)



DURÉE DU BILAN

24H

- o dont 16 heures d'entretiens individuels et 8 heures de travail personnel
- o répartition sur 3 à 4 mois

CONTENU

3 PHASES OBLIGATOIRES*

ART. R-6313-4 DU DÉCRET 2018-1330 DU 28 DÉCEMBRE 2018

*Durée variable pour chaque phase selon les besoins

PHASE PRÉLIMINAIRE

- o définir les besoins et les objectifs
- o préciser les conditions de déroulement et le cadre déontologique
- o proposer outils et méthodes adaptés aux objectifs
- o déterminer la planification des séances

PHASE D'INVESTIGATION

- o analyser le parcours professionnel
- o identifier les compétences, les aptitudes, le capital de connaissances
- o élaborer un profil de personnalité incluant les intérêts et les motivations
- o détecter les potentiels
- o dégager des pistes d'évolution ou de changement
- o effectuer des choix et de prendre des décisions éclairées

PHASE DE CONCLUSION

- o construire le plan d'action à court, moyen, long terme avec les étapes précises de réalisation pour mener à bien le projet principal et le projet alternatif éventuel
- o présentation des résultats détaillés formalisés dans un document de synthèse co-rédigé par le bénéficiaire et le ou la consultant·e

DISTANCIEL, PRESENTIEL, MIXTE

TARIF ET FINANCEMENTS

- o CPF : 1500 € TTC. Le bénéficiaire peut mobiliser son compte formation
- o Entreprise : sur devis. Bilan financé par l'entreprise dans le cadre du plan de développement des compétences
- o Financement particulier : sur devis



ACCESSIBILITÉ AUX PSH
RÉFÉRENT HANDICAP À L'ÉCOUTE



POSSIBILITÉS DE RENDEZ-VOUS LE SAMEDI
HORAIRES ADAPTÉE AUX TRAVAILLEURS

8H30-20H

JE FLASHE ET JE
M'INSCRIS SUR

MON
COMPTE
FORMATION



MODALITÉS DE VALIDATION

- o Feuille de présence
- o Attestation de fin de bilan et remise du document de synthèse

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- o Prise de contact avec le centre par téléphone, email ou sur le site « MonCompteFormation.fr »
- o Organisation sous 48 heures d'un entretien préalable d'1 heure avec le·a consultant·e qui réalisera le bilan
- o Entretien gratuit, sans engagement, non compris dans la durée du bilan
- o Suite à la validation du bénéficiaire, le bilan de compétences peut commencer sous 10 jours
- o Signature de la convention bi/tripartite

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- o Grille d'analyse des besoins et de définition des objectifs renseignée pendant la phase préliminaire
- o Document de synthèse co-rédigé avec le bénéficiaire en fin de bilan, incluant les objectifs atteints
- o Questionnaire de satisfaction
- o Mesure des écarts éventuels entre les objectifs indiqués sur les 2 documents
- o Bilan et questionnaire « à froid » à 6 mois

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- o Même consultant·e durant toute la durée du bilan
- o Des entretiens individuels menés selon la méthode semi-directive
- o Utilisation de supports favorisant la réflexion et l'investigation
- o Tests de personnalité et de compétences
- o Inventaire des intérêts professionnels
- o Réalisation d'enquêtes métiers, rencontres avec des professionnels
- o Carnet de bord avec ressources pédagogiques

RÉSULTATS SUR L'ANNÉE 2022

91% Satisfaction

100% Bilans menés à terme
(sans abandon ni sortie emploi ou formation)

91% Projets validés

DISPONIBILITÉS TOUTE L'ANNÉE